

W. 126

i

W. F. EXNER

W. A. 126

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE  
1873

FRANCE

BOIS OUVRÉS

8<sup>e</sup> GROUPE

RAPPORT

PAR

CHARLES ROSSIGNEUX

ARCHITECTE — MEMBRE DU JURY — RAPPORTEUR



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1874

THW-Bibl  
WA 126

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

PHYSICS

PHYSICS

PHYSICS

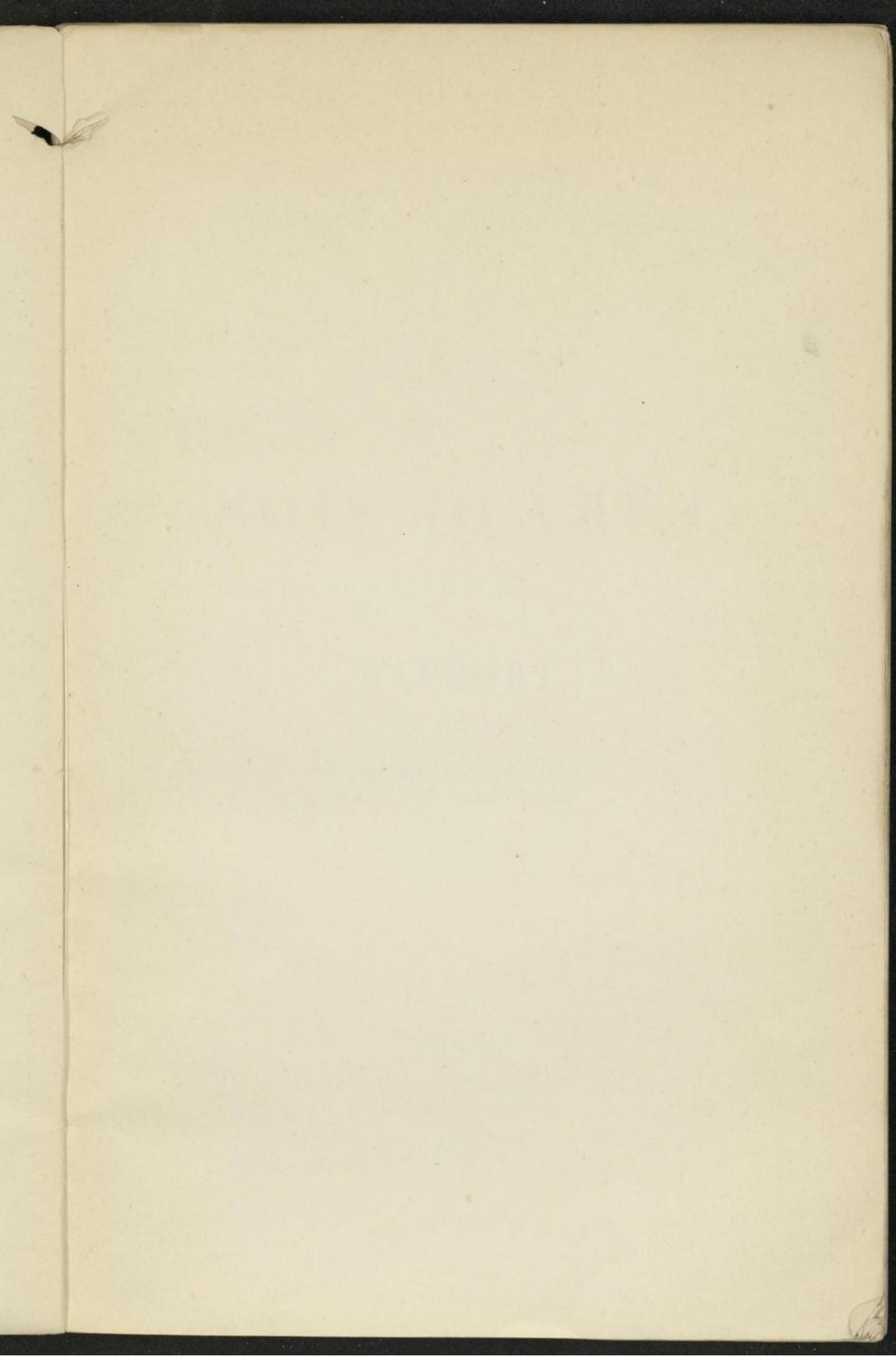


PHYSICS

1911

W 4120







*au Docteur Emmer. Professeur à l'École  
forestière de Mariabrunn.  
Souvenir très affectueux  
et distingué.*

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE

1873

FRANCE

BOIS OUVRÉS

8<sup>e</sup> GROUPE

RAPPORT

PAR

CHARLES ROSSIGNEUX

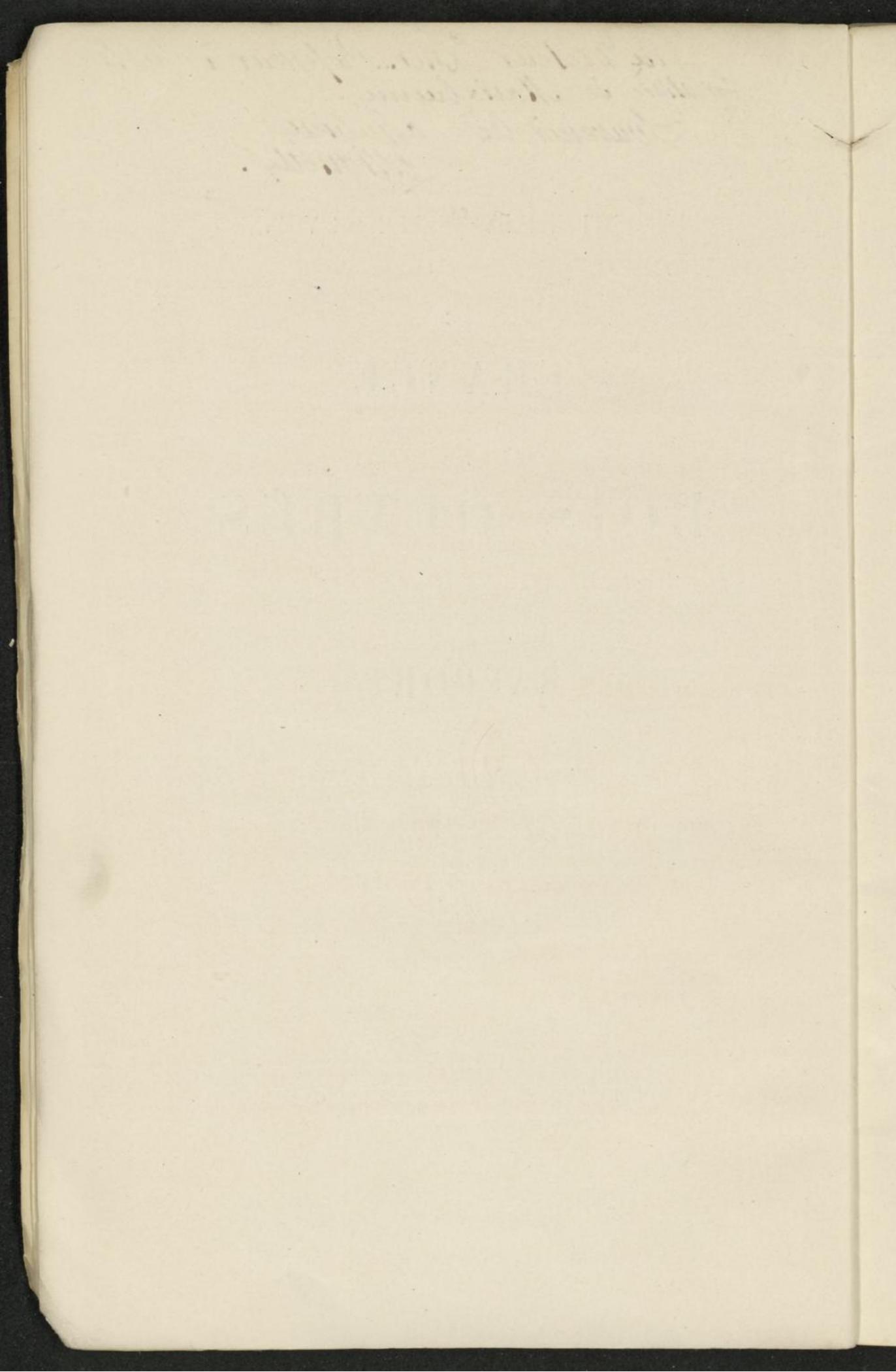
ARCHITECTE — MEMBRE DU JURY — RAPPORTEUR

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1874



W.F. EXNER

## COMPOSITION DU JURY

*Président :*

PETERSON, G., Président du Comité scientifique des domaines  
à Saint-Pétersbourg (Russie).

*Vice-Présidents :*

SCHESTED, J. (Danemark).  
BOMBELLES, G. (Hongrie).

*Secrétaire-Rapporteur :*

EXNER, W., professeur à l'Université forestière de Mariabrunn  
(Autriche).

*Jurés :*

AMÉRIQUE.

N.-L. LOWE, du Massachussets.

BELGIQUE.

TASSON, J., industriel à Bruxelles.

BRÉSIL.

RUFINO D'ALMEIDA (le commandeur), à Rio-Janeiro.

DANEMARK.

SCHESTEDT-JUNL (de), chambellan de S. M. le roi de Danemark.

ALLEMAGNE.

BRINKMANN, J., à Hambourg.  
PFAFF, Albert, à Berlin.  
PÖSSENBACHER, à Munich.

ESPAGNE.

AVALOS (don Siméon), architecte.

FRANCE.

ROSSIGNEUX, Charles, architecte, membre du jury international  
de 1862.

ANGLETERRE.

JENOURE, Alfred, esquire, F. B. G. S., à New-Surrey.

ROYLE, J.-R., esquire, secrétaire de la commission des Indes-Orientales, à Londres.

ITALIE.

MUSSINI (cavaliere Luigi), directeur de l'École des beaux-arts de Sienna.

FINOCHETTI (comte Demetrio), gouverneur du palais de S. M. le roi d'Italie, à Florence.

JAPON.

SHIODA, M., commissaire de première classe.

HERAYAMA, commissaire de troisième classe ; interprète.

AUTRICHE.

DAZATIEL, Joseph, entrepreneur de menuiserie à Vienne.

DE METZ, Ferdinand, sculpteur.

EXNER, Wilhem, professeur à l'Académie forestière de Mariabrunn.

GROMANN, Léopold, fabricant d'objets vernis de la cour, à Vienne.

KÖLBL, Benedict, doreur de la cour, à Vienne.

SCHMIDT, Philippe, menuisier de la cour, à Vienne.

THONET, Joseph, fabricant de meubles à Vienne.

HONGRIE.

BAIESDORF, Adolphe, marchand de bois, à Vienne.

PFEIFFER, Joseph, grand propriétaire en Croatie, à Vienne.

KRAMER, Samuel, fabricant de meubles de S. M. le roi de Hongrie, à Pesth.

RUSSIE.

MELTZER, Th., directeur de fabrique, à Saint-Pétersbourg.

SUÈDE ET NORVÈGE.

WESTERBERG, J.-A., architecte, à Gothenbourg.

SUISSE.

SALVISBERG, architecte en chef du canton de Berne.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE

1873

---

RAPPORT

SUR LES

PRODUITS EXPOSÉS

DANS LE 8° GROUPE

---

BOIS OUVRÉS

- 1<sup>re</sup> SECTION { CHARPENTERIE ET MENUISERIE.  
FABRICATION DES MEUBLES. — ÉBÉNISTERIE.  
OBJETS TOURNÉS, GUILLOCHÉS, GRAVÉS, ETC., ET SCULPTURE  
SUR BOIS.
- 2<sup>e</sup> SECTION. VANNERIE.
- 3<sup>e</sup> SECTION. PEINTURE, TEINTURE ET DORURE DES OBJETS EN BOIS.

Le but poursuivi par les premières expositions universelles, dont celle de 1867 à Paris est restée la plus haute expression, était de réunir sur un point déterminé les produits similaires, naturels et manufacturés, de toutes les parties habitées du globe; de les étudier, de les classer, de les comparer entre eux, de déterminer ainsi la suprématie

artistique, agricole, commerciale ou industrielle de chacun des peuples appelés à concourir dans ces luttes internationales, et à l'attester par des récompenses éclatantes décernées aux plus méritants.

Dérogeant à cette coutume pour des raisons qu'il ne nous a pas été donné d'apprécier, les organisateurs de l'Exposition universelle de Vienne n'ont voulu voir dans cette réunion de toutes les forces productives des nations que l'ensemble même de ces forces. Ils ont prétendu n'établir aucun point de comparaison entre elles et se sont donné pour mission de ne récompenser les individus que pour leur mérite personnel. C'est pour réaliser ce programme qu'une série de médailles avec des attributions diverses, minutieusement définies, a été créée, sans que l'ordre dans lequel elles sont indiquées au programme impliquât, en aucun cas, un degré de supériorité de l'une sur l'autre. — C'est ainsi que le directeur d'une très-importante manufacture peut très-bien ne recevoir qu'un simple diplôme de mérite, tandis qu'un manufacturier de produits similaires, mais d'une importance beaucoup moindre, peut être jugé digne d'une médaille de progrès, sans que pour cela les articles fabriqués par lui soient supérieurs à ceux de son concurrent. — En un mot, le diplôme de mérite accordé au premier veut dire qu'il n'a fait faire aucun progrès à son industrie depuis la dernière exposition dans laquelle il a figuré; qu'il

reste égal à lui-même, tandis que la médaille de progrès attribuée au second atteste que depuis lors il a fait progresser son industrie.

Pour mieux assurer l'exécution de ce programme, les organisateurs de l'Exposition universelle de Vienne avaient disséminé les exposants par ordre de nationalité, de manière que leurs produits similaires ne pussent être placés sur la même ligne, à côté les uns des autres, comme dans l'ingénieuse combinaison de l'Exposition de 1867 à Paris.

Ce préambule était nécessaire pour bien indiquer la physionomie des débats et les indécisions du jury dans l'application de ce nouveau système.

Quant aux intéressés, ils refusèrent de se laisser convaincre : si bien que, sous la pression de l'opinion publique, la Commission impériale de Vienne dut créer le *Diplôme d'Honneur*, récompense supérieure, destinée à signaler les mérites hors ligne et les travaux d'une valeur incontestable et incontestée. Dès lors la lutte était rouverte; elle fut d'autant plus favorable à la France qu'en dépit de l'espace restreint qui lui avait été assigné, des difficultés de toute nature qu'elle avait eu à surmonter à la suite d'une guerre désastreuse, d'une révolution plus formidable encore, elle apparaissait, aux yeux étonnés et prévenus de l'Europe, plus grande, plus forte, plus jeune que jamais. La variété des produits exposés, la sûreté, le *nouveau* de son goût, l'intelligence de ses applications aux

choses de l'art et de l'industrie, la maintenaient, quand même, au premier rang des nations civilisées. Ses malheurs et jusqu'à ses révolutions semblaient l'avoir vivifiée au lieu de l'avoir éternuée; si bien qu'en la regardant on était conduit à se demander si ce n'était pas grâce à la mobilité de son esprit, à l'énergie de son caractère, qu'elle devait d'échapper ainsi à la vieillesse et à la décrépitude.

Si les limites assignées à ce rapport le permettaient, il serait du plus haut intérêt de remonter vers le passé, de reconstituer l'histoire, même politique, de la France, par le progrès de ses arts et de son industrie.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est guère qu'au retour des croisades que la France se sentit tourmentée par l'insatiable désir de savoir et d'apprendre, et que c'est vers cette époque que le moine Théophile, recommandant à l'un de ses disciples l'étude approfondie de son traité *Sur divers arts*, traçait ainsi le tableau saisissant de l'état des sciences, des arts et de l'industrie chez les différents peuples de l'Orient et de l'Occident.

« Tu trouveras là tout ce que possède la Grèce  
» sur les espèces et les mélanges des diverses couleurs; toute la science des Toscans sur les incrustations et sur la variété du niello; toutes les sortes  
» d'ornements que l'Arabie emploie dans les ouvrages faits au moyen de la malléabilité, de la  
» fusion ou de la ciselure; tout l'art de la glorieuse

» Italie dans l'application de l'or et de l'argent à la  
» décoration des différentes espèces de vases, ou au  
» travail des pierreries ou de l'ivoire; ce que la  
» France recherche dans l'agencement des pré-  
» cieux vitraux; *les ouvrages délicats d'or, d'argent,*  
» *de cuivre, de fer, de bois et de pierres qu'honore l'in-*  
» *dustrielle Germanie.* »

Il ressort clairement de ce document qu'au XI<sup>e</sup> siècle la Germanie était la nation industrielle par excellence, que la France allait à son école, qu'elle apprenait d'elle l'art de tailler le bois, de l'ouvrer, et qu'aujourd'hui, c'est-à-dire à une distance de *sept siècles*, c'est l'Allemagne, ainsi que tous les peuples de l'Orient et de l'Occident, qui vont à l'école de la France.

Les lignes suivantes, empruntées au compte rendu de M. Tasson, l'intelligent rapporteur du 8<sup>e</sup> groupe pour la Belgique, ne sont, pour ainsi dire, que l'écho de l'opinion du Jury tout entier, et démontrent de la manière la plus absolue en quelle estime sont tenus par les peuples concurrents de la France les travaux de nos ébénistes et de nos sculpteurs.

« Sans rivale partout où l'industrie touche au  
» domaine de l'art, la France est toujours en tête  
» de la fabrication des ameublements. Si, dans  
» d'autres pays, on arrive à produire des meubles  
» où se manifeste l'harmonie des lignes et des dé-  
» tails, il est à peu près certain que les Français

» s'en sont mêlés. C'est ce qui arrive surtout pour  
» les meubles exposés par les premières maisons de  
» Londres.

» On ne doit cependant pas leur en faire un  
» grief, car c'est de cette manière que l'on arrive  
» insensiblement à inculquer aux artistes et aux  
» ouvriers d'un pays *le bon goût*, cette qualité si  
» éminemment française. »

Chaque nation, du reste, subit à son insu même l'influence de son passé et de ses traditions. C'est donc, sans aucun doute, aux enseignements que nous ont légués les artistes si complets du moyen âge, à la perfection de leurs œuvres vers la fin du xv<sup>e</sup> et au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, que la France doit cette supériorité que l'on admire aujourd'hui sous le terme générique de *l'Art appliqué à l'Industrie*.

Déjà, à ces époques si glorieuses pour la France, la réputation des tourneurs parisiens était telle, que c'était rehausser la valeur d'un meuble que d'attester qu'il était *l'œuvre de la fabrique de Paris*.

Mais alors aussi tous les arts, confondus dans un harmonieux ensemble, se prêtaient un mutuel appui, si bien que l'architecte appelé à diriger leurs efforts imposait les règles auxquelles se soumettaient sans conteste tout ce qui tenait un outil, un pinceau, un burin ou un ébauchoir, et créait par cela même *le style*, marque indélébile qui peut se passer de signature et de date apparente pour en attester l'origine ou la provenance.

Ces réflexions nous ont été suggérées par l'opinion du Jury, qui n'hésita pas à attribuer la supériorité des meubles français à leur soumission aux règles de l'architecture, aux relations proportionnelles des différentes parties qui composent leur ensemble, à l'agencement de ses moulures, qui, simples ou décorées, ne se laissent jamais envahir ou déborder par les sculptures et les ornements qu'elles encadrent de leurs lignes harmonieuses, si bien que, quelles que soient la richesse et l'abondance de ces ornements, ces meubles n'en conservent pas moins une apparence de simplicité qui tourne au profit de cette richesse même. C'est là le point saillant, *le bon goût* si l'on veut, qui distingue d'une manière si particulière le meuble français de ceux de ses concurrents.

Le groupe 8, sous la dénomination de « Bois ouvrés », prenait l'arbre, de quelque essence qu'il fût, à sa sortie de la forêt et le suivait dans les transformations diverses que lui font subir les besoins de l'industrie.

Les trente et un membres du Jury chargés de juger les produits de plus de deux mille exposants se divisèrent en trois sections, afin d'alléger autant que possible la tâche immense qui leur incombait.

La dissémination des produits dans les différentes parties des bâtiments, et jusque dans les recoins perdus du vaste parc qui les environnait, leur créait de grandes difficultés ; aussi ne fut-ce que par le zèle le plus soutenu, au prix de longues et fatigantes

séances dont la durée n'était pas de moins de huit à neuf heures par jour, qu'après deux mois de labeurs incessants le Jury put mener à bonne fin cette pénible entreprise.

Les bois ouvrés étaient représentés au catalogue dans la Section française, l'Algérie et la Cochinchine, par les produits de 55 exposants, qui se trouvèrent réduits à 38 lors de l'examen du Jury. En effet, 8 exposants ont fait défaut, 11 ont été jugés dans d'autres groupes et 1 s'était mis hors concours.

Par contre, les noms de 3 exposants manquaient au catalogue, et 1 exposant appartenant à une autre classe (la 7<sup>e</sup>) avait obtenu qu'un de ses produits fût examiné par le Jury du 8<sup>e</sup> groupe.

Ces 38 exposants, presque tous vétérans des Expositions universelles antérieures de Londres et de Paris, ont remporté dans ce concours 3 Diplômes d'Honneur, 7 médailles de progrès, 14 de mérite, 6 diplômes de mérite, 4 médailles de bon goût, auxquels il convient d'ajouter 3 médailles de coopérateurs : en tout 37 récompenses sur 38 exposants.

Rien à ajouter à ces chiffres qui ont bien leur éloquence.

Le Jury, en accordant le Diplôme d'Honneur à M. Roudillon, a été unanime à reconnaître la grande supériorité de ses meubles sur tous ceux de ses concurrents. Tous, sans exception, se recommandaient à son attention par la conception, le bon emploi des matériaux, le style bien appro-

prié de ses ornements, et la grande perfection de la main-d'œuvre. Une table surtout, en bois de noyer incrusté d'étain, dans le goût du xvi<sup>e</sup> siècle, a réuni tous les suffrages, et la ville de Hambourg en a fait l'acquisition pour son Musée d'art industriel.

MM. Guéret frères, qui sont tout à la fois des artistes de mérite et d'habiles ébénistes, ont aussi reçu un Diplôme d'Honneur, visant surtout les deux meubles en bois de noyer dont le style ample et simple, les sculptures et la main-d'œuvre ne laissent rien à désirer.

Le Diplôme d'Honneur accordé à M. Fourdinois sanctionnait plutôt le mérite de ses œuvres passées. En effet, il exposait de nouveau, au jugement du Jury, les meubles qui lui avaient déjà valu les plus hautes récompenses à l'Exposition universelle de Paris, et il a été un instant, dans la pensée du Jury de le mettre hors concours. Cette opinion, heureusement, n'a pas prévalu, le Juré Français ayant fait observer que le mérite de l'œuvre subsistait tout entier, et que cette exposition, bien que rétrospective, n'en conservait pas moins sa supériorité.

Il est juste de signaler, à la suite de ces expositions hors ligne, celle de MM. Colin et Damon, les intelligents successeurs de Krieger; elle se recommandait à un double point de vue : une tentative heureuse dans le domaine de l'art appliqué à l'industrie : un lit de parade à colonnes en bois

de noyer sculpté garni de gouttières, courtines et tentures en lampas de soie rouge, et sa fabrication courante qui utilise le travail de plus de 600 ouvriers, secondés par un outillage mécanique des plus perfectionnés. Le chiffre seul des affaires de cette importante maison, dans lequel l'exportation entre pour une notable part, excède 6 millions de francs par an et justifie la médaille de progrès par laquelle ses efforts ont été récompensés.

Il y a lieu aussi de ne pas passer sous silence l'exposition de M. Lemoine. Ainsi que M. Fourdinois, il a eu le tort, aux yeux du Jury, de remettre en lumière les meubles en bois des Iles incrustés de nacre qui avaient déjà été récompensés aux précédentes expositions.

Cédant à des considérations de l'ordre le plus élevé, le Jury, en décernant à M. Lemoine la médaille de progrès, a prétendu récompenser l'intelligent fondateur de la Société de patronage, de surveillance et d'éducation professionnelle des apprentis de l'ébénisterie. Ce qui distingue cette éducation professionnelle de ses similaires, c'est que des contre-maitres habiles y démontrent la pratique du métier en face même de la théorie enseignée dans l'école de dessin spécialement affectée aux besoins de l'ébénisterie.

Ce simple exposé suffit à démontrer l'excellence de cette méthode, qui promet à l'ébénisterie, dans un avenir prochain, d'intelligents ouvriers connaissant à fond leur métier.

Enfin le Jury, guidé par l'opinion publique, fut appelé à se prononcer sur la valeur artistique d'un meuble sorti des ateliers d'orfèvrerie de MM. Christofle et C<sup>ie</sup>. Ce meuble, en bois d'ébène, conçu dans le genre de ce que l'on appelait autrefois un *cabinet*, réunissait, dans un harmonieux ensemble, tout ce que les arts alliés à la chimie peuvent produire de plus inattendu dans leurs surprenantes métamorphoses. Le bois, le cuivre, le fer, le bronze, l'or et l'argent, leurs alliages avec leurs teintes variées obtenues par la voie humide; les merveilleuses patines galvaniques, rouges, noires, marron, rehaussées par le travail du ciseleur, du graveur, du damasquineur, du marqueteur, de l'émailleur en cloisonné et en translucide, etc., faisaient, de cette œuvre unique, un des plus remarquables spécimens des sciences et des arts appliqués à l'industrie des temps modernes.

Bien que se rapportant comme style aux meubles du xvi<sup>e</sup> siècle, pour que rien ne manquât au nouveau de l'ensemble, l'architecte chargé de la conception et de la direction de cet important ouvrage avait créé de toutes pièces l'ornementation symbolique qui le décore.

Ce quatrain d'un de nos vieux poètes :

Voycy le dieu d'Amour, qui hardy passer ose  
Les vagues de la mer, flottant sur son carquois  
D'une rame luy sert son petit arc turquois.  
L'amant, pour voir sa dame, entreprend toute chose.

avait servi de thème à cette composition, dont le

centre, occupé par une plaque d'émail, représentait le buste charmant de l'Amour, environné de tous les attributs de la Victoire. Là encore toutes les ressources, toutes les méthodes connues de l'émaillage : le mat, le translucide, le paillonnage, les rehauts d'or, d'argent et de couleurs, avaient été mis en usage. M. Frédéric de Courcy, auquel avait été confiée cette œuvre difficile, y a réussi avec une si rare perfection, que le Jury voulut le récompenser par une médaille de coopérateur, la seule dont il pût disposer.

Le Jury a aussi pensé un moment à décerner un Diplôme d'Honneur à MM. Christoffe et C<sup>ie</sup>; mais, considérant que les procédés employés étaient plutôt du domaine de l'orfèvrerie, il a cru devoir s'abstenir<sup>1</sup>.

La Cochinchine avait envoyé à l'Exposition de Vienne des meubles en bois d'Albergia, plus connu sous le nom vulgaire de bois de Trac. Ils ont valu à leurs exposants, MM. Spooner, Philastre, Mourin d'Arfeuilles et Sander, deux médailles et deux diplômes de mérite.

Il serait à désirer que le bois de Trac, qui se recommande au choix des ébénistes par ses fibres serrées, son grain si fin, sa couleur vineuse d'un beau rouge foncé, fût plus souvent employé dans la fabrication des meubles. Ceux exposés à Vienne,

1. Le Jury du 7<sup>e</sup> groupe, sanctionnant l'appréciation de celui du 8<sup>e</sup>, a décerné d'une voix unanime le Diplôme d'Honneur à MM. Christoffe et C<sup>ie</sup>.

avec leurs incrustations de nacre, irisées et chatoyantes, produisaient le meilleur effet, et justifient pleinement le verdict du Jury.

Nous l'avons dit, la France se trouvait mal à l'aise dans son lit de Procuste. En vain les installations, serrées les unes contre les autres, s'étaient-elles fraternellement prêté un mutuel appui : les cadres étaient remplis, le moindre recoin avait été utilisé, et les exposants découragés allaient faire le sacrifice du trop-plein de leurs richesses, quand M. du Sommerard, l'infatigable Commissaire Général, dont tout le monde connaît l'énergique volonté, la grande compétence en matière d'art et d'industrie, résolut de faire tourner au profit de la France son propre désavantage. De ce trop-plein de nos expositions il sut tirer le plus admirable parti en meublant, de fond en comble, l'hôtel du Commissariat Général Français, reconnu sur ses instances terrain d'Exposition. Dire le luxe de cet ameublement, la science qui avait présidé à son arrangement, le goût parfait de l'ensemble, n'est pas de notre compétence. C'est à nos collègues du dix-neuvième groupe qu'incombe cette tâche intéressante. Nous ne pouvons que signaler ici l'apport fait par les ébénistes, dont les meubles n'étaient pas un des moindres attraits de cette curieuse collection.

Le pavillon de la Commission Française, placé dans le parc, mérite aussi d'être cité au même titre que l'hôtel du Commissariat Général.

Au Prater, comme au Parc Ring, l'ameublement, fourni par les exposants, eut le succès le plus complet. L'Empereur d'Autriche voulut le visiter et témoigner ainsi l'estime dans laquelle il tient nos arts et notre industrie.

A côté de la France se place tout naturellement l'Angleterre, sa rivale souvent heureuse, grâce surtout au concours des artistes et des ouvriers français qu'elle appelle à son aide. Ainsi qu'à la France, l'espace lui avait été parcimonieusement mesuré, et 26 exposants seulement y avaient trouvé place. Comme toujours, la maison Jackson et Graham tenait le premier rang. La pièce la plus saillante de son exposition était un meuble à deux corps, en bois d'ébène, incrusté de lapis et d'ivoire. Un Diplôme d'Honneur a été la juste récompense donnée à cette pièce d'un mérite hors ligne, tant sous le rapport du goût que celui de la main-d'œuvre qui ne saurait être surpassé.

Citons encore l'ameublement du pavillon de la Commission Royale Anglaise, les spécimens de meubles d'enfants, genre anglais, sortis des ateliers de MM. Cooper et Yolt, les meubles en bois exotiques exposés par MM. Collinson et Lock, sans oublier les marqueteries en bois colorés de MM. Holland et Sons, auxquelles a été attribuée la médaille de mérite.

L'exposition des bois ouvrés de l'Italie rappelait par les ingénieuses combinaisons de ses ornements, par la perfection des formes et la grâce des

f m

/ H

ajustements de ses figures, par l'outil merveilleux de ses sculpteurs, l'art aux plus belles époques de la Renaissance. Chacune de ses œuvres, et elles étaient nombreuses, évoquait le souvenir des glorieux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, dont les chefs-d'œuvre peuvent être imités, mais non surpassés. Un volume entier ne suffirait pas pour décrire les merveilles entassées dans l'étroite galerie affectée à l'exposition italienne. Contentons-nous de citer avec éloge les noms de MM. Gatti, Panciera-Valentino, Frullini, qui ont été jugés dignes du Diplôme d'Honneur, et ne laissons pas non plus dans l'oubli le nom de Rossi, que Sienne a surnommé le restaurateur de la sculpture.

Le Jury cependant, tout en protestant de sa grande admiration pour ces œuvres d'élite, a témoigné sa surprise de voir des artistes d'un talent aussi supérieur borner leur ambition à rester de simples copistes ou de serviles imitateurs du passé.

Quant aux meubles usuels proprement dits, ils laissaient trop à désirer sous le rapport de la forme et du goût. On doit cependant faire une exception en faveur des chaises de Chiavari, qui joignent au mérite de la légèreté celui de la modicité du prix. Les plus simples, en effet, ne coûtent pas plus de 1 fr. 60 la pièce.

Si médiocre qu'elle soit, la fabrication des meubles en Italie a pris depuis quelques années une grande extension, puisqu'on peut évaluer le mou-

vement commercial de la seule ville de Milan à plus de 6 500 000 francs, dont la moitié représente le prix de la main-d'œuvre de 5 397 ouvriers. Disons, en passant, qu'on peut se procurer à Milan une table à rallonges très-solide pour le prix de 35 à 40 francs.

La Belgique a paru au Jury inférieure à elle-même; il en est résulté qu'il s'est montré à son égard d'une sévérité qui ne me semble pas entièrement justifiée. Il y a longtemps que les artistes et les ouvriers belges sont passés maîtres dans l'art de tailler le bois. La chaire à prêcher des frères Goyers, de Louvain, style à part, en est la meilleure preuve. Il y a lieu de citer les parquets riches, en bois naturels, qui ont valu une médaille de progrès à MM. Tasson et Washer, un bahut en chêne dans le genre de la renaissance flamande, à combinaisons fort ingénieuses, d'une bonne exécution, sorti des ateliers de MM. Snyers et Ranc, de Bruxelles, ainsi que les sculptures du lit de M. Briots qui ne sont pas sans mérite. Quant au lit lui-même, il laisse beaucoup à désirer sous le rapport du style, de l'agencement et du goût. En général, ce qui m'a paru le plus manquer aux conceptions des ébénistes belges, c'est le côté architectural, l'étude approfondie des styles, la bonne entente des lignes entre elles, et surtout la correction du dessin.

L'Allemagne avait fait de grands efforts pour se montrer la digne émule des peuples conviés à venir se mesurer avec elle sur le terrain des sciences,

des arts et de l'industrie. Naturellement le nombre des exposants était considérable, mais les résultats obtenus étaient loin de répondre à leur bon vouloir. Peu de luxe, du reste ; des meubles d'une simplicité primitive, presque tous calqués sur le même patron et dont le prix m'a paru supérieur à leur valeur réelle. En voyant ces expositions, j'ai regretté que le peu d'espace accordé à la France ne lui ait pas permis d'apporter en concurrence ses meubles à bon marché. Nul doute que la comparaison ne leur eût été favorable sous le rapport du goût, du prix et de la bonne exécution. En me rappelant l'Exposition de Paris de 1867, l'Allemagne m'a paru stationnaire.

Il y a lieu de s'étonner que Berlin se soit, pour ainsi dire, désintéressée du concours, et que cette ville où l'industrie des bois ouvrés est si considérable, se soit contentée de faire figurer un si petit nombre de ses produits, que ne rachetait pas d'ailleurs le mérite du bien-faire.

Nous devons constater cependant qu'une grande émulation s'est manifestée entre les villes de l'Empire Allemand, et qu'une louable ardeur met en concurrence Hambourg, Berlin, Erfurt, Stuttgart, Munich, Mayence, etc.

Dresde est évidemment la ville par excellence pour la production de l'ébénisterie, et deux Diplômes d'Honneur sont venus l'attester. Le premier de ces diplômes a été décerné à M. Turpe, qui exposait des lambris de salle à manger, com-

prenant buffet et dressoir, exécutés avec une rare perfection et une grande simplicité de style. Je n'en saurais dire autant de sa tentative d'imitation du genre Boule, à laquelle on peut reprocher des grâces un peu lourdes et par trop maniérées.

La pièce principale de l'exposition de M. Friedrich, un meuble en bois d'ébène, décoré d'émaux, mérite sans contredit d'être signalée comme un des meilleurs en ce genre, et suffit à motiver le Diplôme d'Honneur qui en atteste la supériorité.

On devait attendre aussi beaucoup mieux de la ville de Munich, la ville des arts, qui possède un Musée d'art rétrospectif, où les fabricants de cette ville auraient pu trouver des inspirations meilleures.

Mais on doit donner des encouragements à la ville de Hambourg qui, par sa position même et son grand mouvement commercial, peut être appelée à devenir une rivale redoutable et redoutée pour ses sœurs de l'Allemagne. L'élite de ses négociants, de ses artistes, de ses amateurs les plus éclairés, à la tête desquels il faut citer M. Brinckmann, le juré très-érudit du 8<sup>e</sup> groupe, s'est réunie en société pour créer un musée et une école de dessin, destinés à propager les plus saines doctrines de l'Art appliqué à l'Industrie. L'enseignement professé dans cette école a déjà produit d'heureux résultats et en promet encore de meilleurs dans l'avenir.

L'Autriche, ainsi que l'Allemagne, se faisait plu-

tôt remarquer par le nombre de ses exposants que par la valeur des produits exposés. Les deux expositions se valent, pour ainsi dire, et les critiques comme les éloges adressés à l'une vont droit à l'adresse de l'autre.

Seule la ville de Vienne peut soutenir la concurrence des autres pays, et les deux Diplômes d'Honneur décernés par le Jury ont été attribués à des fabricants de Vienne, M. Dübelle Heinrich, pour un mobilier de salle à manger qui a réuni tous les suffrages, et M. Ludwig Bernhard, qui exposait deux mobiliers fort remarquables à tous les points de vue, l'un de salle à manger, et l'autre de chambre à coucher.

Si la fabrication des meubles laisse à désirer, la menuiserie, par contre, atteste un état de prospérité qui est dû, sans aucun doute, à l'essor qu'a pris dans ces derniers temps à Vienne l'industrie du bâtiment. Dans les pièces de luxe, il y a telles parties que ne désavouerait pas l'ébéniste le plus habile.

L'industrie des bois courbés est aussi particulière à l'Autriche. Les dernières expositions ont assez fait connaître l'ingénieuse invention de MM. Thonet frères, pour qu'il ne soit plus besoin de la décrire. L'exportation a répandu l'usage de leurs sièges et de leurs meubles dans le monde entier. Ils n'en font pas moins les plus grands efforts pour perfectionner leurs procédés et les étendre.

Un escalier en bois, dont la légèreté aérienne n'excluait pas la solidité, occupait le centre de leur exposition, où il attirait tous les regards. Les quatre usines de MM. Thonet, établies en Autriche et en Hongrie, utilisent le travail de 5200 ouvriers des deux sexes. MM. Thonet étant hors concours, le jury n'a pu que leur adresser ses félicitations.

La Russie n'était pour ainsi dire représentée dans l'industrie des meubles et de l'ébénisterie que par l'ameublement du Pavillon impérial, construit par M. Stange, de Saint-Petersbourg. Cette exposition se recommandait d'autant plus à l'attention du jury qu'elle était conçue dans le goût national russe, et que pas un meuble ne portait la trace d'une imitation étrangère. C'est à ce titre que de justes éloges ont été adressés à M. Monighetti, l'ingénieur architecte au talent duquel avait été confiée la conception de ce remarquable chef-d'œuvre. Il lui revient une part dans le Diplôme d'Honneur décerné à M. Stange.

Après M. Stange, il n'y a plus lieu de citer dans la section russe, où figuraient cependant 22 exposants, que les meubles en bois de noyer sculpté et en bois de chêne noirci de M. Flamandskoï; les armoires en poirier noirci de M. Schrader, et, enfin, les parquets et les meubles en bois de hêtre et de frêne courbés de M. Machonbaum. Les deux premiers ont reçu des médailles de mérite, et le troisième un diplôme de mérite pour l'extension rapide qu'à prise sa manufacture, qui, après une

existence de six mois au plus, réunissait déjà 400 ouvriers dans ses ateliers, et produisait un chiffre d'affaires d'une valeur de près de 800 000 fr.

Personne n'ignore l'importance du commerce des bois ouvrés en Suède et en Norvège et à quel degré de perfection y est porté le travail de la menuiserie proprement dite, celle qui a rapport au bâtiment : panneaux, châssis, portes, fenêtres, moulures, etc., etc.

Quant aux meubles d'art, c'est surtout à Gothenbourg qu'ils se fabriquent. Les usines, presque toutes munies de l'outillage mécanique le plus parfait, occupent un nombre d'ouvriers, tant des villes que de la campagne, que l'on peut estimer à près de 3000.

Le bois le plus recherché pour la fabrication des meubles est le hêtre, que le pays produit en abondance. On emploie aussi le sapin et le pin maritime, mais seulement pour les meubles les plus ordinaires et pour les ustensiles d'un usage commun.

Les meubles de luxe sont généralement exécutés avec les bois de noyer qui proviennent du Gothland et du sud de la Suède. La main-d'œuvre en est généralement excellente et ne le cède en rien pour la précision à celle des ébénistes allemands.

Trois exposants se sont surtout fait remarquer du jury : ce sont MM. Bark et Warburg, Dickson et James, Strömman et Larson, tous trois de Gothenbourg. MM. Warburg ont fait faire de grands

progrès à l'industrie des bois ouvrés en Suède. — Ils exposaient une maison en bois destinée à un rendez-vous de chasse, dont la charmante architecture avait utilisé tous les procédés connus de l'art du menuisier. — Quand nous aurons ajouté que l'usine Warburg produit annuellement pour plus de 451 200 francs de portes, fenêtres, panneaux etc., etc., que le grand hôpital en bois de Majourna, près de Gothenbourg, est leur œuvre ainsi qu'une caserne destinée à des logements d'officiers pour le compte de la Prusse, que la construction seule des chalets, maisons de garde, de bains, se chiffre par une somme de 282 000 francs, — on trouvera fort justifiée la médaille d'honneur décernée à MM. Barth et Warburg.

Bien que l'usine à ouvrir le bois de MM. Dickson, James et C<sup>ie</sup> ne date que de 1870, elle a pris rapidement une si grande extension qu'elle n'a pas fabriqué pour moins de 987 000 francs de portes, fenêtres, planches, bois courbés par l'emploi de la vapeur et de l'air sec, maisons garnies de leurs mobiliers, etc., etc., pendant l'année 1872. Cette usine peut être citée comme le modèle du genre : école pour les enfants des ouvriers, bibliothèque, caisse de secours pour les pauvres et les malades, logement, chauffage, pasteur, médecin, pharmacien, tout est à la charge de la compagnie sous l'intelligente direction de MM. Dickson et James, qui ont vu leurs efforts récompensés par une médaille de progrès.

10<sup>u</sup> MM. Strömman et Larzon ont obtenu la médaille de mérite pour une maison en bois à l'usage d'un restaurant. Bien que leur usine soit de création récente, ils atteignent un chiffre d'affaires qui est estimé à plus de 900 000 francs. Les ouvriers de cette usine ont part aux bénéfices.

Il suffira, pour donner une idée de l'importance de cette fabrication des bois ouvrés en Suède, de citer les documents suivants, pris aux sources administratives.

L'exportation des bois ouvrés de la Suède peut être estimée à près de 2 256 000 francs. L'Angleterre, le Danemark et l'Allemagne y figurent pour la somme de 1 795 340, ainsi répartie : Angleterre 1 461 840, — Danemark, 366 600, — Allemagne, 269 900 francs. Le surplus s'écoule dans l'Amérique du Sud, l'Égypte, la Belgique et la France. Ajoutons toutefois que ces usines doivent en partie leur prospérité au bon marché de la matière première, qui leur est fournie en abondance par les forêts auprès desquelles elle sont situées, et au bas prix de la main-d'œuvre.

Les bois ouvrés étaient représentés en Suède par 5 exposants, parmi lesquels il n'y a lieu de citer que M. Haneborg, de Christiania. Il exposait un pavillon orné de découpures du travail le plus précieux, qui lui a valu la médaille de mérite.

Le Jury n'a pu s'empêcher de témoigner sa vive satisfaction à la vue du bon goût et de la rare perfection de la main-d'œuvre des meubles exposés

dans la Section Danoise. Cette perfection est telle, qu'on peut ranger les productions de ce pays à la suite de celles de la France et de l'Angleterre.

Ces meubles se distinguent surtout de ceux des autres pays par l'heureuse application des procédés de travail du menuisier unis à ceux de l'ébéniste proprement dit, et c'est à cette intelligente association qu'ils doivent une solidité qui ne se rencontre pas toujours dans les œuvres de l'ébénisterie pure. Les lignes d'architecture sont d'une grande correction; seules les figures et les ornements, bien que distribués avec sobriété et discernement, laissent à désirer sous le rapport du style et du dessin, qui rappellent, jusqu'à un certain point, ceux usités par les ébénistes français du premier Empire. A part cette légère critique, il n'y a que des éloges à donner aux ébénistes danois, qui ont su mettre à profit les enseignements légués par Thorvaldsen et Hetch aux écoles d'art et de dessin où les ouvriers de l'ébénisterie reçoivent gratuitement l'instruction professionnelle.

L'ébénisterie s'exerce avec succès dans les principales villes du royaume, mais c'est à Copenhague que l'on rencontre des établissements ayant une importance réelle. Parmi ces derniers il faut citer ceux de MM. Lund et Jensen, qui ont obtenu tous deux des médailles de progrès : le premier pour son meuble en ébène à panneaux d'écaille, décoré d'ornements en galvanoplastie; et le second pour l'ensemble de son exposition : un ameublement

complet de chambre à coucher en bois d'érable et d'acajou, ainsi qu'une bibliothèque en bois de noyer et de thuya gravés et sculptés.

Le jury a encore particulièrement distingué un ameublement de salon en bois de noyer incrusté de marqueteries en bois d'ébène, de citronnier et d'amarante, sorti des ateliers de M. Hansen, aussi de Copenhague, auquel il a décerné une médaille de mérite. Cet ameublement, d'un style pur, fait le plus grand honneur à M. Brincopf, qui l'a conçu et dessiné. Il aurait été à souhaiter qu'une médaille de coopérateur fût venue signaler le talent de cet intelligent artiste.

Le Portugal mérite une mention spéciale à l'Exposition de Vienne, moins pour la valeur des produits exposés que pour les tentatives faites par le gouvernement pour y faire naître et y développer le goût de l'industrie.

Les Portugais, chose digne de remarque, qui sont portés vers les sciences, les beaux-arts et le commerce, montrent une répugnance presque invincible pour l'industrie manufacturière. Ils partagent sans doute avec les peuples méridionaux cette nonchalance paresseuse qui trouve un aliment facile dans la fertilité du sol, dont ils échangent les produits contre ceux manufacturés des peuples du Nord, rendus plus industrieux par la nécessité de se procurer les richesses qu'un sol plus avare leur refuse.

Comme expositions particulières nous ne trou-

vons à signaler que les cure-dents en bois, dont les plus riches affectent la forme d'une flèche empennée. Rien de plus délicat que l'imitation des plumes formées par les spirales qui se détachent de la partie supérieure. MM. Avellar et Miranda, de Lisbonne, fabriquent ces cure-dents et les exportent sur une très-vaste échelle. Ils ont pour concurrent M. Silva, de Coïmbre. — Tous deux ont reçu la médaille de mérite.

La seule exposition vraiment digne d'intérêt est celle des ouvrages en bois sculpté rappelant par le style les grillages ajourés des mucharabies arabes. On ne saurait trop admirer la finesse et la délicatesse de ces panneaux, de ces consoles et de ces chapiteaux repercés, sculptés et gravés dans des bois de différentes essences, destinés à la décoration de la nouvelle Chambre de commerce de Porto. Ces objets, qui ont obtenu une médaille de mérite, sont exposés par l'Association commerciale de Porto.

Il n'y a pas un touriste qui n'ait pu voir et acheter quelques-uns de tous ces menus objets qui encombraient à Vienne les vitrines des exposants de la Suisse. Tous ont la même banalité, tous sont faits en vue de l'exportation, et sortent, pour la majeure partie, des magasins de Berne.

Le jugement porté par M. Francis Chomel, dans son intéressant rapport au Conseil d'État de Genève, exprime bien le sentiment qui vous domine à la

vue de ces œuvres où la monotonie et la puérité le disputent à l'absence d'art et de goût :

..... « C'est à peine si l'on ose parler de la Suisse,  
» où nous restons (sauf quelques rares exceptions)  
» stationnaires et attachés aux bibelots de table et  
» de jardin, aux petits chalets, aux chasseurs de  
» chamois, aux boîtes d'allumettes, et à tous les  
» objets n'ayant qu'un caractère ornemental secondaire. On fait d'assez bonnes choses dans ces  
» genres (quoique généralement lourdes), mais  
» pourquoi cette répugnance à attaquer le grand  
» meuble? Je crois que l'abus de la répétition des  
» motifs donnés finit par faire travailler l'ouvrier  
» machinalement, d'où il résulte qu'il n'éprouve  
» plus le besoin de recourir à un enseignement  
» véritablement artistique et classique. Malheureusement il est difficile d'attaquer le meuble sans  
» la connaissance des styles, sans les études de la  
» plante d'après nature, sans les études académiques pour les figures allégoriques et sans les  
» efforts permanents de la composition »....

Le Jury a cru devoir cependant attribuer une médaille de progrès à un fabricant de Berne pour un assortiment d'ustensiles en bois destinés à la fabrication du fromage, tandis qu'il n'a donné qu'une médaille de goût à l'armoire porte-fusils de M. Munprecht, de Berne. C'est l'inverse qui aurait dû avoir lieu, si, comme nous l'avons expliqué au début, les médailles avaient une autre portée que celle de récompenser le mérite personnel.

La Hollande n'avait envoyé que cinq exposants dans la classe 8 ; la médiocrité des objets exposés a décidé le Jury à n'accorder aucune récompense.

Peu de chose à dire aussi des États-Unis d'Amérique, qui ne figuraient à l'Exposition de Vienne que par quelques spécimens de meubles sans intérêt. Seuls MM. Pape Brothers et Kugemann, de Cincinnati ont été jugés dignes de la médaille de mérite pour leurs échantillons de moulures décorées et leurs imitations de moulures en bois précieux.

Le gouvernement du Brésil, voulant introduire et encourager l'industrie des meubles dans son pays, a fait exécuter dans les arsenaux maritimes de Rio-Janeiro, de Fernambouc et de Bahia, des marqueteries, un ameublement complet de chambre à coucher ; et, par les détenus de la maison de correction de Rio-Janeiro, une table de salon en palissandre, dont le plateau, sous prétexte de mosaïque, donne un échantillon des différentes espèces de bois du Brésil. Une médaille de mérite, deux diplômes de mérite et une médaille de coopérateur, donnée à M. Harms, ouvrier d'État à l'arsenal de Fernambouc, sont venus récompenser ces louables tentatives.

C'est justice de citer aussi le diplôme de mérite accordé au modèle d'escalier tournant en bois exposé par M. Rodrigues de Cunha, de Rio-Janeiro. Ce chef-d'œuvre de menuiserie joint à toutes

les règles de l'art une grande élégance et une solidité à toute épreuve.

Nous ne parlerons ici que pour mémoire de la Grèce et de la Turquie. Ces deux pays n'ont figuré à l'Exposition de Vienne que par de grossières contrefaçons du passé ou par des meubles imités de la France, plus grossiers encore. On peut en dire autant de la Régence de Tunis; un seul exposant, M. Aristarchi, ouvrier de la fabrique impériale de Constantinople, a mérité d'attirer l'attention du Jury; il exposait un jeu d'échecs avec son damier en bois de thuya, incrusté de nacre et d'écaïlle; un coffret d'écaïlles à reflets sanguins incrusté de nacre; et enfin un tabouret en bois d'érable avec des marqueteries de nacre. Ces trois objets, d'une exécution précieuse et d'un goût irréprochable au point de vue du dessin et de la délicatesse des ornements, ont valu à leur auteur une médaille de goût.

Un grand intérêt de curiosité s'attachait surtout aux expositions de l'extrême Orient. On espérait des révélations inattendues, dont nos arts et notre industrie pourraient tirer de grands avantages. Ces espérances ont été en partie déçues. Rien de nouveau n'a surpris nos regards. Le commerce avec ses échanges, les dépouilles du Palais d'Été rapportées par les armées françaises, nous avaient déjà familiarisés avec les objets manufacturés les plus précieux de la Chine et du Japon. Bientôt des relations plus fréquentes avec ces pays, si longtemps

fermés aux investigations de l'Europe, lui livreront les derniers secrets de ces laques, de ces vernis, dont la fabrication reste encore pour nous à l'état de problème.

Les Japonais, de leur côté, auront plus à gagner à notre contact que nous au leur, au point de vue commercial, industriel et manufacturier. Ils en sont encore au travail isolé, individuel. Leurs ouvriers ne sont pas soumis comme les nôtres aux règles du travail en commun ; ils ne sont pas agglomérés dans des ateliers, dans de vastes usines, où, secondés par des machines, outils perfectionnés, ils puissent produire en abondance les objets de nécessité première, ceux de luxe, et les mettre à la portée de tous. Au Japon, les classes privilégiées, les riches seuls, peuvent se procurer ces merveilles d'ébénisterie, où l'or, l'argent, le fer, l'ivoire, l'écaille, la nacre, le jade, la serpentine, la malachite, le cristal de roche, la topaze, l'améthyste, les émaux cloisonnés, etc., etc., le disputent à la valeur des bois rares et ouvragés qui les encadrent. Il n'est même pas donné non plus à tout le monde de pouvoir se procurer ces mille petits riens qui, sous forme de tasses, de boîtes, de plateaux, de vases, etc., etc., éblouissent le regard par l'éclat des vernis et des laques, dont les couleurs rouges, vertes, brunes, noires, tout ensoleillées de poussière d'or, servent de fond aux reliefs argentées et dorés des monstres les plus fantastiques, des fleurs et des plantes les plus bizarres, des oiseaux les plus

féeriques, des animaux les plus étranges de la terre et de l'eau. Les scènes les plus intimes de la vie de famille, celles plus émouvantes de la vie publique, gracieuses ou terribles, y sont aussi représentées, attestant une fois de plus que les peuples sont agités par les mêmes passions ; que les hommes ont la même origine et que l'humanité est solidaire.

Les Japonais sont braves, spirituels, s'estiment supérieurs aux peuples étrangers, que naguère encore ils traitaient de barbares. Ils aiment les sciences, les arts, et s'y appliquent avec succès. De plus, ils sont doués d'une heureuse mémoire qui leur permet de s'assimiler facilement ce qui a une fois frappé leur regard et leur entendement. Il y a donc tout lieu de craindre qu'ils ne deviennent à un moment déterminé des concurrents redoutables pour nos intérêts commerciaux, en fabriquant aussi bien et à meilleur compte les produits similaires de nos métiers et de nos manufactures.

Déjà ils soumettaient à l'appréciation du Jury des meubles imités de ceux de France ; mais ces imitations, il faut bien le dire, étaient loin de répondre aux règles les plus élémentaires du goût ; aussi ont-ils été l'objet de sévères critiques de la part du Jury, qui n'a pas approuvé cette promiscuité de formes et d'ornements qui ne sauraient s'harmoniser ensemble, quelles que soient la valeur de la main-d'œuvre et la précision du travail.

Les produits du Japon, exposés sous la surveillance et la responsabilité d'une Commission de l'État, étaient de deux sortes, individuels ou collectifs.

Les villes de Yeddo, Tokio, Hiogo, avaient fourni les premiers ; tandis que les seconds venaient plus particulièrement d'Ossaca, et des départements de Shidzouoka, Tolshigi, Touruga, Thsikouma, Shiga, Totori, Aomori, Atika, Watarai, Wakayama, Toyoka. 2 médailles de progrès, 15 médailles de mérite, 3 diplômes de mérite, soit 20 récompenses pour 30 exposants, ont été attribués à 12 individus et à 9 expositions collectives.

Les deux médailles de progrès ont été obtenues par MM. Yamamotoyaszubé, du département de Shidzouoka, pour sa très-curieuse collection d'outils en bois, et Sakabe Kumadiero, de la ville de Tokio, pour l'ensemble de son exposition : laques, meubles à l'européenne et objets divers en bois simples et ouvragés.

Le département d'Aomori s'est surtout fait remarquer par la supériorité de ses laques, et celui d'Akita pour ses tasses en bois verni qui peuvent supporter la chaleur de l'eau bouillante sans en être altérées.

Les objets en paille et en bambou, qui sont des industries communes aux villes et aux départements, sont trop connus des Européens pour qu'il soit besoin de les signaler particulièrement.

Les exposants de la Chine n'étaient, à vrai dire,

que des intermédiaires, des négociants venus à Vienne plutôt pour mieux écouler leurs marchandises que pour prendre part au concours auquel ils avaient été conviés. Le Jury ne voulant pas se rendre solidaire du sentiment de lucre qui avait présidé à ces installations, se décida à ne décerner de récompenses qu'à ceux qui revendiqueraient la paternité des objets exposés. Il en est résulté que, malgré le grand nombre des exposants, deux seulement ont obtenu des médailles de mérite pour des objets en bois sculpté.

Ces expositions, du reste, ne présentaient guère que des objets connus, et sauf quelques meubles en bois de fer incrusté d'ivoire, de nacre, et de bois de satin gravé d'un travail précieux, représentant des scènes familières de la vie chinoise, il n'y avait à signaler qu'une tentative de meubles à l'européenne, que les sculptures chinoises, abondantes et refouillées à l'excès, rendaient d'un usage incommode et d'un goût plus que douteux.

Les meubles proprement dits étaient rares dans les sections de la Perse et de l'Inde, et les objets ressortissant au huitième groupe tenaient beaucoup plus de la tabletterie que de l'ébénisterie.

L'Exposition de 1855 à Paris nous avait laissé de l'Inde, en particulier, un meilleur souvenir. Notre curiosité a donc été quelque peu déçue en face de ces mêmes objets, laqués, enluminés de couleurs et d'or, de ces éternels étuis, pupitres,

écrins, boîtes à gants, porte-monnaie, vide-poches, etc., etc., exécutés sur des patrons anglais en bois d'ébène, d'albergia, de sandal, dont les incrustations d'écaille, d'ivoire blanc ou coloré, sont encadrées de sertissures de métal et d'entrelacs géométriques qui fatiguent bien vite le regard.

Un seul exposant, dont le nom atteste une origine française, M. Deschamps de Madras, a été jugé digne d'un diplôme de mérite, pour un guéridon et une armoire en bois de satin, dont le caractère national s'était visiblement corrompu au contact du goût européen.

Ce qui se dit ici de l'Inde peut aussi bien se dire de la Perse, dont les tentatives d'imitations européennes sont loin de mériter les suffrages des juges éclairés. Aussi le Jury n'a-t-il cru devoir accorder aucune récompense aux exposants de ce pays.

En résumé, il ressort clairement de l'Exposition internationale de Vienne, même pour les yeux les plus prévenus, que, non-seulement la France n'a rien perdu de la supériorité de ses arts et de son industrie, mais encore qu'elle est en voie de progrès; que ses revers ne l'ont point abattue; que, toujours généreuse et hospitalière, ses enseignements sont à tous; que ses ateliers, ses manufactures, acceptent avec empressement le concours des ouvriers étrangers pour lesquels ils ne gardent

aucun secret. Bien plus, la France ne s'est jamais refusée à entrer en concurrence avec les nations rivales, chez lesquelles ses artistes les mieux doués, ses ouvriers les plus habiles, avaient porté l'autorité de leur talent, de leur goût et de leur expérience; et l'on peut s'étonner, à bon droit, qu'elle n'ait pas été égalée, sinon surpassée, par ceux-là mêmes auxquels elle prêtait son concours le plus désintéressé.

Quel est donc le secret de cette suprématie toujours jeune, toujours virile, que conserve la France, en dépit des temps, des lieux et des circonstances? Elle la doit, sans aucun doute, au respect et au souvenir des traditions d'art qui ont fait la gloire de son passé, au génie heureux de son caractère qui lui fait éviter tout ce qui, dans les ornements, n'est qu'une mode passagère; à son instinct, qui lui dit que la mode est le tyran du goût et que le goût ne saurait être bon s'il n'est conduit par le sentiment du beau. Elle doit encore cette suprématie à la pratique qu'elle sait tirer, presque instantanément, de ces théories dans lesquelles l'étude approfondie des sciences chimiques et mathématiques apporte, chaque jour, de nouvelles modifications. L'étude même de ces sciences est, en quelque sorte, devenue le complément indispensable de l'éducation de tout artisan jaloux de coopérer à l'exécution des dessins des grands maîtres; car le métier, devenu supérieur par le

secours des machines-outils, voit s'aplanir, devant lui, toutes les difficultés matérielles, et permet à l'art de se manifester dans tout son éclat.

On a beaucoup discuté, dans ces dernières années, d'une alliance possible de l'art avec l'industrie, qui, sous l'appellation caractéristique « d'Art Industriel », confondrait, dans un tout harmonieux, l'œuvre de l'artiste avec celle de l'artisan.

C'est là une grave erreur selon nous : l'art est un, il est dans tout et partout, il s'applique à tout, et ne saurait s'enfermer dans des formules qui vont droit à l'encontre du but proposé. Je n'en veux pour preuve que la création de l'école et du musée de Kensington à Londres, dont les enseignements devaient résoudre ce problème et transformer tout un peuple porté vers les spéculations du commerce et de l'industrie en un peuple rival de la France dans l'application des règles de l'art aux produits manufacturés. La vue des meubles exposés à Vienne par l'Angleterre est venue nous confirmer dans cette pensée, qu'il ne saurait rien sortir de parfait d'une semblable école, et qu'un meuble ne devenait réellement un objet d'art qu'autant qu'un artiste, un « maître des œuvres », comme s'intitulaient modestement les architectes au moyen âge, en avait conçu le plan, dessiné les figures, les ornements, et dirigé la main-d'œuvre destinée à donner un corps à sa pensée. Les manifestations de l'art dans l'industrie n'ont de valeur

qu'à cette condition, quels qu'eussent été d'ailleurs les moyens employés pour les faire naître; car, peu nous importe que l'outil soit dirigé par le levier puissant d'une machine ou par la main plus intelligente, mais moins rapide et moins précise, de l'ouvrier.

A notre point de vue, tant que la France conservera, à la tête de son enseignement, son *École des Beaux-Arts*, qu'elle enverra ses artistes les plus distingués et les plus instruits étudier, aux sources pures de l'antiquité, ces règles immuables du beau et du bien, elle conservera son génie, et ses industries en recevront un éclat, d'autant plus grand, que cette école sera placée plus haut dans l'estime publique.

Ne l'oublions pas : l'art, dans ses applications à l'industrie n'a jamais brillé d'un éclat plus vif en France que lorsque, sous une discipline sévère, les maîtres se formaient par l'étude approfondie des œuvres immortelles de la Grèce et de l'Italie.

C'est à ces études du passé qu'il faut rapporter le succès des chefs-d'œuvre de la Renaissance, qu'on ne peut cependant pas accuser de froideur et de plagiat.

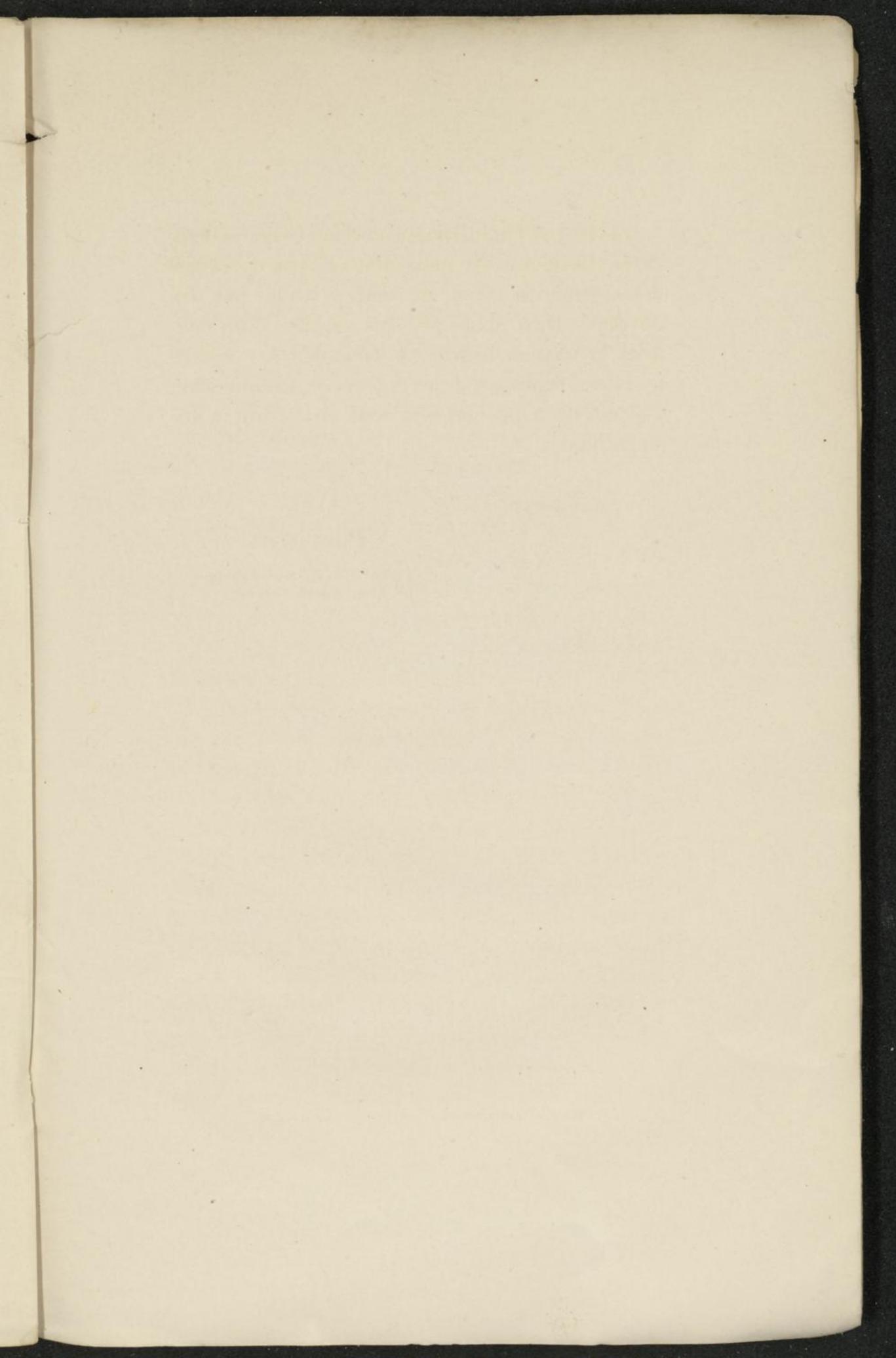
Pour ne prendre qu'un exemple, Philibert de Lorme, cet architecte si français, qui a résumé, dans la construction du château d'Anet, tout ce que l'imagination peut rêver de plus parfait en matière d'art appliqué à l'industrie, ne doit-il pas cette supériorité à l'étude de l'antique qui, dès sa plus tendre jeunesse, l'avait conduit en Italie?

Que l'art et l'industrie soient donc toujours deux choses distinctes. Ne nous efforçons pas de former des artistes là où il ne doit y avoir que des ouvriers. Dieu seul crée ces esprits supérieurs dont la mission ici-bas est d'ennoblir les œuvres les plus vulgaires et de les approprier à nos besoins journaliers, à nos usages, tout en forçant notre admiration.

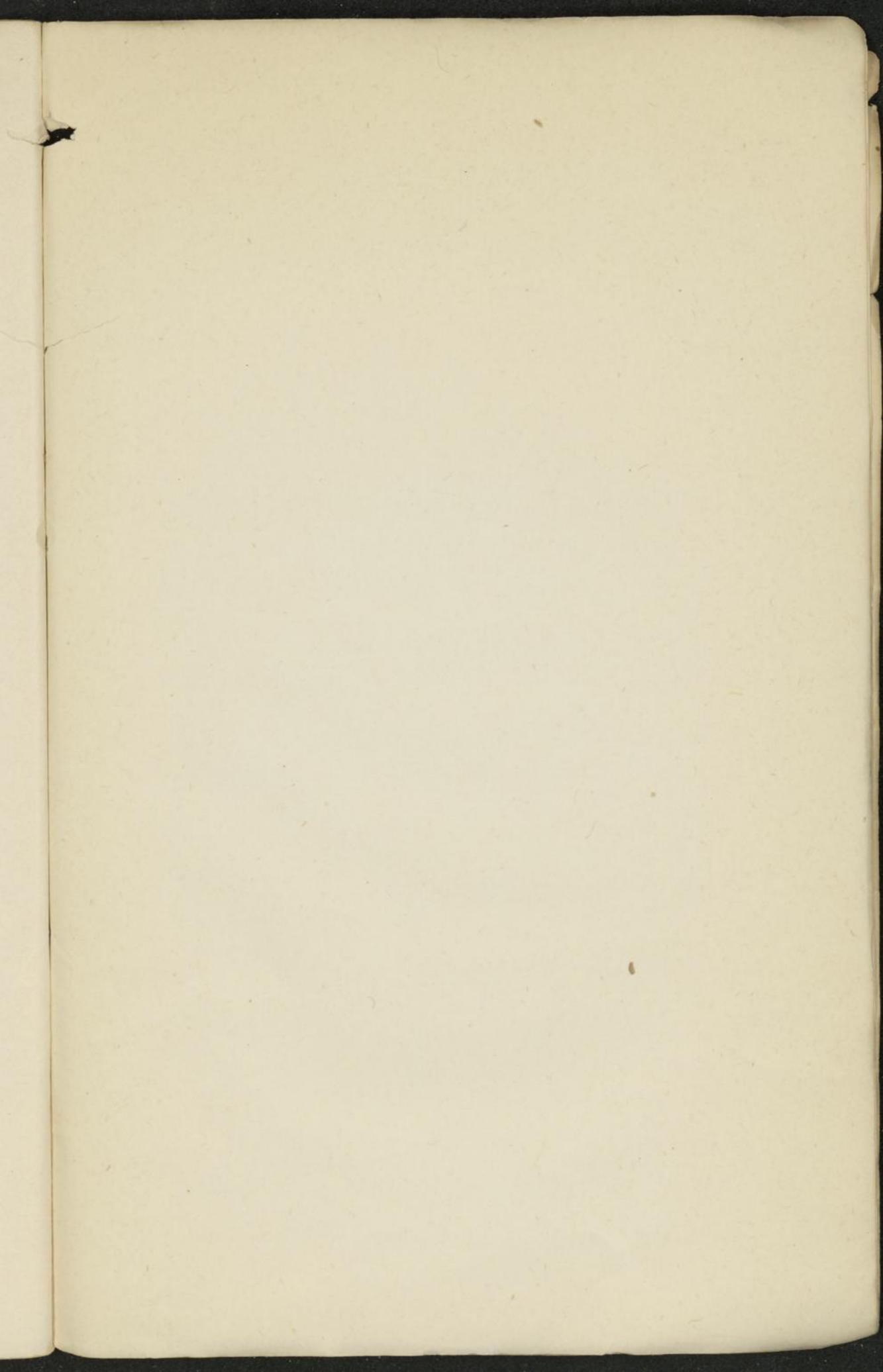
Paris, 28 juin 1874.

ROSSIGNEUX,

Rapporteur du 8<sup>e</sup> groupe à l'Exposition  
de Vienne, Membre du jury.









TMW-Bibliothek



0020956 4

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

---